



Aérien AIRFRANCE

Monsieur Patrice TIZON
Directeur des Ressources Humaines
Air France
DG.DP

Roissy, le 23 Mai 2022

Réf : 10/ML/YJ/22

Objet : Augmentations Générales et GP

Monsieur le Directeur.

L'Unsa Aérien s'est toujours engagée pour une juste reconnaissance de l'investissement des agents au regard de la situation financière de l'entreprise. Nous avons notamment toujours défendu les bas salaires, par exemple en revendiquant et en obtenant les premières mesures plancher de 50€ lors des NAO 2019, et sans pour autant oublier nos collègues cadres, avec par exemple la rémunération au forfait avec PVI des cadres groupe 2.

Aujourd'hui, les problématiques d'inflation et de pouvoir d'achat sont au cœur des préoccupations de nos collègues ce qui nous conduit à vous écrire.

La période actuelle est propice à générer des tensions sociales à court ou moyen terme. Cette situation n'est pas spécifique à Air France et ce n'est pas de sa seule responsabilité, loin s'en faut. Pour autant la Compagnie pourrait s'en retrouver affectée alors que nous pensons qu'elle peut intervenir en amont pour réduire les risques. Pour cela, nous jugeons qu'il faut dès aujourd'hui apporter certaines perspectives claires aux agents.

Aussi premièrement, nous vous demandons un engagement sur le principe de retour à des augmentations générales dès 2023. Il ne s'agit nullement de se substituer aujourd'hui aux prochaines Négociations Annuelles Obligatoires en estimant une quelconque enveloppe mais d'acter un principe dans le cadre ou les objectifs de résultats déjà fixés aujourd'hui par la Compagnie soient atteints en 2022.

D'autre part, et alors que l'évolution de nos salaires ne suit plus l'inflation générant une importante baisse de pouvoir d'achat, nous vous demandons également l'engagement d'un gel des tarifs GP tant que les salaires n'auront pas été réévalués au niveau de l'inflation depuis les dernières hausses de tarifs.

Des réponses claires à ces deux demandes nous semblent essentielles pour donner un sens aux très nombreux efforts réalisés par nos collègues depuis le début de la crise, mais aussi pour tous ceux à venir sur la période estivale sachant qu'elle sera très compliquée au regard des prévisions de remplissages élevés, des nombreux sous-effectifs attendus dans les aéroports, etc.

Dans l'attente de vos prochaines réponses, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sincères salutations.

Marc LAMURE
Secrétaire Général
UNSA-Aérien Air France

Yves JOULIN
Secrétaire Général Adjoint
UNSA-Aérien Air France